

Extrait du registre des délibérations du

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 28 juin 2011

Président : Monsieur François de MAZIERES

Sont présents : M. Claude JAMATI, M. Hervé HOCQUARD, M. Jean-Marc LE RUDULIER (pouvoir de M. Georges DUTRUC-ROSSET), M. Jacques BELLIER, M. Patrick CONFETTI (pouvoir de Mme Catherine LAPORTE-WEYWADA), M. Michel COLIN, M. Jean-François PEUMERY, M. Bernard DEBAIN, M. Gilles PANCHER, M. Olivier LEBRUN, Mme Stéphanie BANCAL, Mme Françoise GUYARD, M. Alain LOPPINET, Mme Véronique BANULS, M. Christian JOUANE, M. Alain-Louis MIE, M. Jean-Philippe MALLE (pouvoir de M. Claude VUILLIET), Mme Martine ARNAL, M. Olivier COLLO, M. Alain ERNIE, M. Jean-Roch GAILLET, M. Jean-Luc PESSEY, Mme Dominique CONORT, M. Kamel EL FEDIL, M. Pierre-Yves STUCKI, Mme Pascale RENAUD, M. Ludovic JAMET, Mme Frédérique KIBLER (pouvoir de M. Gilles CURTI), M. Philippe LEQUAIN, Mme Odile GUERIN, M. Jean-Michel DESCH, M. Marc EMONET, M. Jean-Philippe BARRET, M. Alain-Michel LAMBERT, M. Philippe NOYER, M. Edmond GRONDIN, M. Christian MAMY (pouvoir de Mme Dana SOLECKI), M. Frédéric BUONO, M. Guy HEMET, M. Christophe BOLLENGIER (pouvoir de M. Olivier FRAUDEAU), Mme Marie-Annick DUCHENE, M. Alain NOURISSIER, M. Thierry VOITELLIER, M. Michel BANCAL, M. Jean-Marc FRESNEL, Mme Magali ORDAS, Mme Marie BOELLE, M. Arnaud MERCIER, M. Laurent DELAPORTE, Mme Martine SCHMIT, Mme Liliane HATTRY, M. Erik LINQUIER, Mme Anny BOURACHOT-ROUCAYROL, M. Hervé FLEURY, M. François LAMBERT, Mme Christine de la FERTE, Mme Marie SENERS, M. Jean-Michel ISSAKIDIS, M. Jean GUILBERT, M. Roland de HEAULME.

Absents excusés : M. Claude VUILLIET (pouvoir à M. Jean-Philippe MALLE), M. Georges DUTRUC-ROSSET (pouvoir à M. Jean-Marc LE RUDULIER), M. Gilles CURTI (pouvoir à Mme KIBLER), Mme Catherine LAPORTE-WEYWADA (pouvoir à M. Patrick CONFETTI), Mme Nathalie KRAMER, Mme Dana SOLECKI, (pouvoir à M. Christian MAMY), M. Olivier FRAUDEAU (pouvoir à M. Christophe BOLLENGIER), M. Michel SAPORTA, Mme Pascale ROCHERON (pouvoir à M. Roland de HEAULME), M. Michaël THOMAS.

Secrétaire de séance : Kamel EL FEDIL

Date de convocation : 21 juin 2011

Date d'affichage de la convocation : 22 juin 2011

Nombre de conseillers en exercice : 71

Nombre de membres présents : 61

N° de l'ordre du jour :

2011.06.05 : Compte administratif 2010 de Versailles Grand Parc.

- M. Jean-Marc LE RUDULIER, rapporteur, donne lecture de la délibération.**

Conformément aux articles L.1612-12, L.2121-14 et L.2121-31 du code général des collectivités territoriales, le Conseil communautaire doit soumettre au vote de son assemblée le compte administratif de l'année 2010 au plus tard le 30 juin suivant la clôture de l'exercice.

Le compte administratif a pour fonction de présenter, après la clôture de l'exercice, les résultats de l'exécution du budget. Il retrace toutes les recettes et toutes les dépenses réalisées au cours de l'année.

Il compare les prévisions et autorisations se rapportant à chaque chapitre et à chaque article du budget et les réalisations constituées par le total des émissions des titres de recettes et des émissions de mandats correspondant à la subdivision intéressée du budget. Il est établi à partir de la comptabilité administrative tenue par l'ordonnateur. Il constitue la balance générale de cette comptabilité et permet d'en assurer le contrôle.

Après avoir entendu l'exposé du rapporteur sur la base du rapport de présentation,

Le Président s'étant retiré au moment du vote,

Le Conseil communautaire, sous la présidence de M. Jean-Marc LE RUDULIER vice-président,

- 1) adopte le compte administratif de l'exercice 2010 en conformité avec le compte de gestion 2010 adopté précédemment ;
- 2) arrête les résultats définitifs de l'exercice 2010 tels que résumés dans les tableaux ci-après :

Réalisation de l'exercice 2010	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	60 702 291,84 €	71 880 223,08 €
Investissement	1 978 462,76 €	9 284 646,70 €

Résultats reportés de l'exercice 2009	Dépenses	Recettes
Fonctionnement		460 143,33 €
Investissement	2 838 829,82 €	

Restes à réaliser 2010 reportés sur 2011	Dépenses	Recettes
Investissement	14 307 981,78 €	900 000,00 €

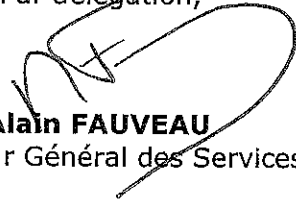
Excédent de fonctionnement	11 638 074,57 €
Besoin de financement en investissement	8 940 627,66 €

- 3) reconnaît la sincérité des restes à réaliser et dit que les sommes seront reprises dans le budget supplémentaire 2011.

Monsieur le Président soumet la délibération au vote du Conseil communautaire.
Nombre de présents : 61
Suffrages exprimés : 68 (incluant les pouvoirs)

Le projet de délibération mis aux voix est adopté à l'unanimité des suffrages exprimés.

Pour le Président,
Par déléation,



Alain FAUVEAU
Directeur Général des Services

